



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

ORGANISATIONS SOLLICITANT LE STATUT D'OBSERVATEUR

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Addendum

L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a fait parvenir, le 17 mai 2016, une demande de statut d'observateur auprès du Comité SPS. Les renseignements fournis par la CAHFSA sont résumés ci-après.

1 LISTE DES MEMBRES

1.1. Le statut de membre peut être obtenu par tous les membres et membres associés de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). La CAHFSA compte actuellement 15 membres et 5 États membres associés.

Membres

Antigua-et-Barbuda*
Bahamas**
Barbade*
Belize*
Dominique*
Grenade*
Guyana*
Haïti*
Jamaïque*
Montserrat
Saint-Kitts-et-Nevis*
Sainte-Lucie*
Saint-Vincent-et-les Grenadines*
Suriname*
Trinité-et-Tobago*

Membres associés

Anguilla
Bermudes
Îles Caïmanes
Îles Turques et Caïques
Îles Vierges britanniques

*Membre de l'OMC

**Observateur

2 MANDAT, PORTÉE ET CHAMP D'INTERVENTION

2.1. La CAHFSA est une organisation intergouvernementale pour les consultations, la coordination et la coopération entre les États membres de la CARICOM sur les questions liées à l'Accord SPS de l'OMC. L'Agence, devenue opérationnelle en octobre 2014, a pour principaux objectifs:

- a. d'établir un régime efficace de mesures sanitaires et phytosanitaires pour favoriser la réalisation des objectifs de la CARICOM définis dans le Traité révisé de Chaguaramas instituant le marché et l'économie uniques de la CARICOM (CSME);

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

- b. de fournir un soutien régional et national à la CARICOM pour la mise en place et la gestion de systèmes nationaux de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires; et
- c. de mener, pour le compte de ces pays, des actions et des activités qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

3 CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU COMITÉ SPS

3.1. La CAHFSA est censée élaborer des mesures techniques et des protocoles qui complètent les programmes caribéens existants dans les domaines de la santé des animaux, de la préservation des végétaux et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, et qui s'appuient sur ces programmes pour permettre l'obtention des certifications SPS pertinentes. Les travaux de l'Agence visent à soutenir l'élaboration et l'utilisation de normes SPS régionales et internationales. Un accent particulier est mis sur les domaines d'activité essentiels suivants:

- a. la promotion de l'élaboration et de l'utilisation de mesures, normes et directives régionales et internationales dans les domaines sanitaires et phytosanitaires;
- b. le renforcement du cadre législatif relatif aux mesures sanitaires et phytosanitaires;
- c. l'harmonisation des procédures techniques relatives aux questions telles que les systèmes de quarantaine et les protocoles associés, la surveillance, les analyses en laboratoire, la gestion et l'utilisation sans danger des produits agrochimiques, et d'autres processus et procédures pertinents, en collaboration avec d'autres organisations existantes au sein de la Communauté;
- d. la mise à disposition d'un mécanisme de coordination pour les questions d'ordre sanitaire et phytosanitaire;
- e. l'élaboration de protocoles pour la conduite d'évaluations des risques à l'échelle régionale et internationale, y compris les visites de sites et autres enquêtes; et
- f. la mise en place de partenariats avec des organisations régionales et internationales existantes concernant des questions de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

4 RÉCIPROCITÉ

4.1. Tous les documents relatifs à l'application de l'Accord SPS sont disponibles sur le site Web de la CAHFSA. La CAHFSA propose d'accorder au Secrétariat de l'OMC le statut d'observateur aux réunions de son conseil d'administration ainsi qu'un accès large à ses documents et travaux.
